

Résidences artistiques, appel à candidatures

Le Moulin des Roches est un lieu de création et de diffusion situé à Toulon-sur-Arroux, un village de 1 600 habitant.e.s en Saône-et-Loire.

Porté par la compagnie Cipango, il propose chaque saison une douzaine d'événements : sorties de résidence, représentations de spectacles, concerts, etc.

Son objectif est de soutenir des équipes artistiques, souvent émergentes, tout en diversifiant l'offre culturelle sur un territoire rural.

Depuis 2023, le festival Y'a Pas la Mer s'inscrit dans la continuité du dispositif d'accueil en résidence du Moulin des Roches. Ce festival de théâtre de proximité mêle création in situ et programmation.

Le Moulin des Roches est un lieu de création et de diffusion en milieu rural, conventionné par le Département de Saône-et-Loire et soutenu par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la commune de Toulon-sur-Arroux.

APPEL À CANDIDATURES

• Conditions d'accueil

- Une salle confortable et modulable (jauge de 50 places) sera mise à disposition des artistes et des équipes accueillies.
- Un logement gratuit de 8 couchages (4 grandes chambres) est proposé. L'appartement se situe à 3 minutes à pied de la salle.
- Un accueil technique et du matériel sont disponibles sur demande (fiche technique du Moulin des Roches jointe au formulaire d'inscription).
- Une sortie de résidence peut être programmée pour les artistes ou les équipes qui le souhaitent. Ces présentations sont suivies d'une rencontre avec les publics.
- Possibilité de mettre en place des ateliers artistiques rémunérés (60 € TTC/heure) à destination des écoles élémentaires et maternelles des communes partenaires du C.L.E.A.
- Un soutien financier peut être accordé pour les transports et les repas.

• Perspectives de diffusion

Chaque saison, en plus des résidences de création, le Moulin des Roches programme des spectacles et des concerts.

Le festival Y'a Pas la Mer, qui se tient en août, propose également des programmations de spectacles.

Certains projets accueillis en résidence pourront bénéficier de la diffusion d'une petite forme ou d'une autre proposition de la compagnie dans le cadre de la saison 2026/2027 du Moulin des Roches ou de la 10e édition du festival Y'a Pas la Mer en août 2027.

• Modalités de candidatures

Votre dossier de candidature doit comporter :

- Le formulaire d'inscription complété (ci-joint).
- Un dossier de présentation du projet.
- Un CV des porteur.se.s de projet.
- Une fiche technique ou une ébauche de fiche technique.
- Éventuellement, des liens vers des visuels ou enregistrements en ligne (pas de liens de téléchargement, uniquement des liens de consultation).
- Un devis pour une cession de la petite forme. *

* Par "petite forme", nous entendons un spectacle léger et court, avec très peu de contraintes techniques, pouvant se jouer partout.

Dossier à envoyer par mail à : clea.toulonsurarroux@gmail.com avant le 4 avril 2025.

